

LIRE EN LIGNE**Télétravail : la CGT des ingénieurs, cadres et techniciens lance une enquête nationale, un an après le début de la crise sanitaire**

Contact presse

Marion Davaux
06 47 56 84 07presse@ugict.cgt.fr

La CGT des ingénieurs, cadres, techniciens et professions intermédiaires lance une **enquête nationale** sur les réalités multiples et complexes derrière le télétravail généralisé.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'Ugict-CGT a fait du télétravail un enjeu central de son activité en développant des outils de négociation, de consultation et d'information des salarié·es via une campagne « Le télétravail, c'est oui mais... »

Jusqu'au 6 juin, tous les salarié·e·s sont invité·e·s à répondre anonymement à cette enquête nationale élaborée par le collectif Ugict « Télétravail » avec des syndiqué·es statisticiens professionnels de la DARES et de la DREES.

Comment s'organisent les salarié·e·s ? Quelles sont leurs marges de manœuvre ? Quel impact le télétravail a-t-il sur leur santé ? Sur leur vie professionnelle ? Personnelle ?

Le questionnaire a également été conçu avec des experts pour chaque volet :

- un volet sur les modalités de télétravail et son organisation
- un volet sur le temps de travail
- un volet sur l'espace de travail
- un volet sur l'impact sur la santé
- un volet sur les aspirations à télétravailler ou pas
- éventuellement, un volet spécifique aux encadrants et au management
- éventuellement, un volet spécifique aux représentant·e·s du personnel

Les salarié·e·s sont enfin invité·e·s, s'ils le souhaitent, à s'exprimer librement à la fin du questionnaire pour faire part de leur ressenti, leur vécu, leur expérience. De nombreux témoignages seront disponibles pour la presse.

En 2020, **l'enquête « le travail sous épidémie »** et ses 35 000 réponses via luttevirale.fr, avait mis en lumière une grande diversité du vécu selon les catégories, les risques majeurs auxquels étaient exposé·e·s les salarié·e·s qui continuaient alors à travailler sur site, l'insuffisance flagrante des mesures de protection, la mise en place d'un télétravail en « mode dégradé » générant d'importants risques psychosociaux et une augmentation du temps et de la charge de travail.

Un an après, les enjeux autour du télétravail restent plus que jamais d'actualité. Il s'agit cette fois de publier le seul état des lieux national et détaillé du vécu des salarié·es et agents en télétravail - ou pas - depuis un an.

Décryptés courant juin, les résultats feront l'objet d'un rapport d'enquête chiffré et de propositions sur l'encadrement nécessaire du télétravail et la prévention des risques organisationnels.

À Montreuil, le xx mai 2021